



Le Petit Lentignois

LENTIGNY

Commémoration du centenaire

Du 3 au 18 novembre

Médiathèque, groupe scolaire, salle des fêtes, salle des sports, mairie.



mairie@lentigny.fr

Entrée gratuite

Dans ce numéro :

Edito du Maire

P.2

Informations

P.14 à 15

Vie des commissions

P.3 à 5

Parole aux associations

P.16 à 22

Du côté de l'école

P.6 à 7

Vie locale

P.23 à 24

Actualités Communales

P.8 à 12

Etat Civil

P.25

Interview

P. 13

Rendez-vous sur la commune

P26

EDITO DU MAIRE



SAINRAT Bernard

Maire de Lentigny

Votre municipalité prépare la commémoration du centenaire de la première guerre mondiale avec les acteurs associatifs et les enfants de notre école .

Durant tout le mois de novembre nous allons vous proposer toute une série de conférences, événements, expositions pour ensemble ne jamais oublier.

Le travail de recherche mené par tous ,va nous permettre de mieux comprendre cette période terrible de notre histoire.

Deux dates à retenir le 3 novembre à 11 heures l'inauguration du nouvel emplacement du monument aux morts suivie du vernissage de l'exposition sur le centenaire de la guerre 14/18, le 11 novembre à 10h30 sera le point d'orgue de cette commémoration avec la participation en nombre des jeunes générations.

Commémorer ,c'est aussi et avant tout transmettre. C'est dans ce sens que nous avons organisé cette programmation du mois de novembre pour permettre aux jeunes générations de participer et de porter un message de paix et de liberté.

Alors petits et grands habitants et associations nous vous invitons à participer pleinement à cette commémoration. Pour que jamais notre histoire ne soit oubliée. Pour que toujours nous portions l'espoir et l'optimisme.

Le Maire

Bernard Sainrat

Monsieur Bernard SAINRAT

Maire de LENTIGNY

Et le Conseil Municipal

**Ont le plaisir de vous convier à
l'inauguration officielle
du Monument aux Morts sur son
nouvel emplacement,
Place de la Mairie,**

le samedi 3 novembre 2018 à 11 heures.



VIE DES COMMISSIONS

Communication



Frédéric FONTENELLE

La fibre est maintenant installée sur la commune et vous avez fait la demande de raccordement ça tombe bien puisque les premiers fournisseurs commencent à se manifester !

Reste à savoir quel débit vont-ils nous fournir réellement ?

Demandez à votre fournisseur internet actuel si vous êtes éligible à la fibre , sinon vous serez obligés d'en changer .

Pensez à comparer les offres et faites marcher la concurrence.

Si vous avez des frais de résiliation demandez à votre nouveau fournisseur de les prendre en charge.

Votre nouveau fournisseur ne doit en aucun cas vous facturer la pose de la prise !!! Attention au « petit malin » qui vous propose un coût de raccordement. Certains vous offre l'installation du matériel box à votre domicile gratuitement autant en profiter.

La fibre arrive c'est une bonne chose mais soyons prudent et surtout patient .

NEWSLETTER

Newsletter



Vous souhaitez être informé des évènements sur la commune?

Inscrivez-vous à la NEWSLETTER sur :

www.lentigny.com



Mes Services Municipaux

- Mairie
- Conseil municipal
- Commissions
- Personnel communal
- Comptes-rendus municipaux
- Le Petit Lentignois
- Services municipaux
- Informations pratiques
- Démarches administratives
- Documents divers
- Illivap l'application
- Budgets

Ma Commune

- Associations
- Artisans et commerçants
- Professions de la santé
- Enfance et jeunesse
- Plans

Blog

Bienvenue sur le site de la commune de Lentigny !

Le mot du Maire

Lentigny est un village discret qui se situe au sud du territoire de Roannais Agglomération (8 kms de Roanne). Il est traversé par trois routes départementales (RD 8, RD18 et RD 53).

Notre commune a connu en quelques années une évolution de sa population (1 743 habitants - nous étions moins de 1 500 en 2008), une dynamique économique avec sa zone commerciale offrant de nombreux services, sa zone artisanale intercommunale en développement et ses services de santé (médecin, infirmières, kinésithérapeutes, pharmacien, opticien, vétérinaire).

Dynamique, notre village possède une vie associative très riche dans tous les domaines (culturel, festif, social) et offre ainsi de nombreuses activités à ses habitants.

Avec ses cinq pôles (économique, administratif, culturel et associatif, sportif et scolaire), Lentigny crée le lien social.

Le groupe scolaire accueille 208 élèves répartis en 8 classes et compte un restaurant scolaire avec des repas préparés par deux cuisinières. Toutes les activités périscolaires sont animées par le personnel communal, aidé par des intervenants.

Agenda

- Conseils Municipaux
- Manifestations associatives
- Manifestations communales
- Manifestations diverses

Derniers billets

Votre nouveau site Lentigny.com

Évènements à venir

- Mutuelle de village
Le 25/09/2018 de 09:00 à 12:00
- Conseil Municipal
Le 09/10/2018 à 19:00
- Journée Citoyenne
Le 20/10/2018 à 08:00

Abonnement à la Newsletter

Votre e-mail OK

VIE DES COMMISSIONS

Voirie



Denis PONCET

Nos agents sont déjà à pied d'œuvre depuis plusieurs semaines pour reprendre l'entretien du village. Nous pouvons déjà dire que le retard pris au début du 3ème trimestre du fait des tontes rendues obligatoires par des pluies soutenues a été résorbé. Pour des raisons budgétaires, nous avons choisi de réduire notre personnel de voirie et bâtiments à 2 personnes. Dans un fonctionnement normal, ces ressources devraient suffire pour l'entretien courant du village mais nous avons malheureusement beaucoup de chantiers exceptionnels qui restent encore en suspens et qui mobilisent encore trop nos agents. C'est pour cela que nous demandons à tous les gens de bonne volonté de bien vouloir nettoyer, ratisser ou tondre sur les trottoirs ou abords situés le long de leurs propriétés. Un petit travail régulier de quelques minutes de chacun permettrait de dégager des gains de temps énormes à nos agents sachant que le code civil oblige normalement cet entretien. On ne peut plus accepter la sacro-sainte expression « Je paie mes impôts donc à la municipalité de s'occuper de tout le reste » surtout dans une commune qui a volontairement refusé d'augmenter les impôts locaux depuis 2011.

Pour le reste et comme prévu nous allons enchaîner par les chantiers exceptionnels annoncés au début des vacances. Dès le 17 septembre, nous allons mettre en place tous les panneaux de signalisation indiquant les noms de rue manquants ou ceux rendus obligatoires par le nouvel adressage. La semaine suivante, nous allons enchaîner par la réalisation du parking du cimetière qui permettra aux personnes à mobilité réduite de se déplacer avec moins de contraintes mais aussi un stationnement des véhicules moins gênant lors des enterrements ou des fêtes de la Toussaint.

Nous espérons ensuite avoir toutes les réponses à notre appel d'offres lié aux 2 chantiers importants que sont l'aménagement des abords de la rue des capucines ainsi que la réorganisation du centre Bourg. Ceci nous permettra de prendre les décisions réalistes et adaptées aux moyens que nous pouvons mobiliser et de vous les présenter lors de la prochaine réunion publique du 23 novembre à 19 heures (SAR).

Nous avons achevé la vente de nos bâtiments communaux puisque tour à tour nous avons cédé l'ancienne poste, la maison communale et que nous devrions finaliser la vente de la maison « Brun » dans les prochains jours. Voilà au moins la Commune débarrassée de contraintes administratives et financières qu'elle n'a plus les moyens d'assumer aujourd'hui. Une présentation financière des comptes prévisionnels 2018 vous sera faite lors de notre prochaine réunion publique.

Enfin et pour finir, vous trouverez joint à ce « petit lentignois » un flyer de participation à la journée citoyenne de l'automne qui aura lieu le 20 octobre au matin. Nous comptons sur vous pour venir nous aider ce samedi-là comme vous l'avez fait au mois de mai. La première journée citoyenne a été une réussite avec plus de 40 bénévoles et nous souhaiterions encore plus de monde le 20 octobre. Comme la fois précédente, nous aurons 5 à 6 petits chantiers à réaliser avant de prendre tous ensemble un bon repas chaud à la Salle d'Animation Rurale. On compte donc sur vous !!!

Bonne reprise à tous.

Le service Voirie

VIE DES COMMISSIONS

Scolaire



Coralie GAY

208 élèves ont repris le chemin de l'école sous le soleil.

Retour à la semaine à 4 jours avec quelques petits changements pour le périscolaire : arrêt des activités avec intervenants extérieurs et des aides aux devoirs. Nos agents continuent de proposer des activités récréatives aux enfants lors des temps de garderie. 118 enfants sont actuellement inscrits en garderie, pour ceux qui ne se sont pas encore inscrits, veuillez-vous rendre en Mairie le plus tôt possible.

Bernard Sainrat et moi-même sommes allés souhaiter une bonne rentrée aux élèves et aux enseignants. Nous avons rappelé les règles de bonne conduite qui doivent être adoptées par les enfants pendant les garderies. Pour une meilleure compréhension des enfants, ces règles ont été définies avec les enseignants et sont donc les mêmes que pendant le temps scolaire.

Etant donné le grand nombre d'enfants dans les classes maternelles, les enseignants ont souhaité libérer de l'espace dans les classes en retirant une partie des bancs. De ce fait, la municipalité a fait l'acquisition de 70 galettes de mousse afin de préserver le confort des enfants.

Si besoin, après inventaire du matériel de garderie, de nouveaux jeux et fournitures seront achetés tout au long de l'année scolaire.

Pour améliorer et faciliter l'entretien du pôle scolaire, de nouveaux aspirateurs ont été achetés.

Associations



Dolores BEAUVOIR

La contribution associative à la cohésion sociale est multiple : les associations entretiennent les réseaux de relations au sein de la commune, favorisant la connaissance de l'autre et l'apprentissage de la vie collective, elles contribuent à faire des communes des lieux où il fait bon vivre, animés, conviviaux, riches de possibilités, où chacun peut s'impliquer. En tant que porteurs d'un large projet collectif, dépassant les projets individuels, elles contribuent à la reconnaissance de la commune comme « groupe social autonome et durable », qu'il est possible d'investir positivement pour l'avenir. Elles accompagnent les changements sociaux, permettant ainsi aux communes d'évoluer avec leur temps.

Le 9 septembre la marche du jumelage a connu un vif succès.

A NOTER :

Commémoration du centenaire de la grande guerre 14-18 du 3 au 18 novembre 2018.

Inauguration du monument aux morts le 3 novembre à 11h ainsi que le vernissage de l'exposition

Merci à Fabienne qui a fait un magnifique travail de recherche.

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

Ecole primaire de Lentigny

86 élèves en maternelle 122 élèves en élémentaire

32 PS + 28 MS + 26 GS

29 CP + 28 CE1 + 21 CE2

+ 26 CM1 + 19 CM2

Toujours la même équipe enseignante qui accueille Mme Christine LORNAGE qui complète M. DAVAL Stéphan et Mme Aurélie SERIEYS et assurant le complément de décharge de la directrice.

Mme TERLIKOWSKI est déchargée les lundis et douze vendredis pour rester à votre écoute (sur RV) et animer l'équipe pédagogique.

Retour à la semaine de 4 jours : 8h30-11h30 et 13h30-16h30. Merci de respecter les horaires et les consignes de sécurité.

Une école bien entretenue par tous nos agents : un grand merci à eux pour leur travail !

Cette nouvelle année a débuté avec une rencontre avec M. le maire, M. Bernard SAINRAT, et son adjointe responsable de la commission scolaire, Mme Coralie GAY. Ceux-ci sont venus souhaiter une bonne rentrée scolaire à tous les élèves et à leurs enseignants. (maternelle et élémentaire). Ils ont ensuite insisté, avec la directrice, sur les règles de vie de l'école pour un climat serein adapté au bien être des enfants. Respect des autres et du matériel, tolérance et solidarité ont rythmé leur discours.



DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

Rentrée aménagée pour les PS :

Cette année, suite aux effectifs élevés, les enfants ont été accueillis 8 par 8 par la maîtresse afin de pouvoir rassurer les élèves qui arrivent à l'école pour la première fois. Cela pour les recevoir en tant qu'individu et tenir compte de leurs peines, joies, craintes, etc... et de celles de leurs parents !



A noter dans vos agendas :

Prévisions pour l'an prochain : les enfants de 2016 doivent contacter l'école pour la rentrée 2018 avant le 7 novembre ! Et oui, la rentrée se prépare toujours très tôt !

Commémoration de la première guerre mondiale, le 11 novembre : On espère voir beaucoup d'écoliers participer à cette manifestation (activités préparées à l'école)

Marché de Noël de l'élémentaire le dimanche 16 décembre.

ACTUALITÉ COMMUNALE

Bienvenue à Lentigny !!!

5 jeunes lycéennes ont été accueillies par la municipalité ce samedi 22 septembre autour d'un pot de bienvenue. Elles viennent du Portugal, de l'Espagne, de la Thaïlande, du Japon et de la Pologne et passeront entre 3 et 10 mois en France dans des familles d'accueil lentignaises. Elles vont suivre une « scolarité à la française » dans des lycées de Roanne.

Leur arrivée fut possible grâce à l'association AFS Vivre sans frontière dont l'objectif est de rapprocher les différentes cultures à travers des échanges interculturels éducatifs. Elle est née à l'initiative des jeunes ambulanciers américains qui, à la fin de la première guerre mondiale, ont cherché à éviter les conflits grâce à des programmes d'échanges internationaux. 400 jeunes étrangers de 50 pays sont arrivés début septembre en France avec cette association.

L'association AFS Vivre sans Frontière propose également des programmes pour nos lycéens français qui peuvent partir de 2 à 10 mois et découvrir à leur tour le monde. Parmi les 400 jeunes français, 2 adolescentes de 15 ans de Lentigny sont actuellement au Pérou et en Argentine pour 10 mois.

Une réunion d'informations sera organisée le 11 octobre à 18h15 au collège St Paul de Roanne. Les bénévoles de l'association seront également présents le 3 novembre lors de la cérémonie d'inauguration du Monument aux morts de Lentigny.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site de l'association : www.afs.fr ou contacter Sandra Collet au 06.07.72.77.76 pour l'accueil et Laetitia Paire au 06.87.26.70.18 pour le départ.



ACTUALITÉ COMMUNALE

PASSION : JEUX DE SOCIÉTÉS

Mickaël, nouvel habitant sur notre commune de LENTIGNY se propose de nous faire découvrir des jeux de société dont il est passionné.

Ayant eu connaissance de l'existence du GAL et de ses activités , dans notre association , il est prêt, en tant que bénévole à faire partager sa passion à un public (connaisseur ou non) adulte, adolescent , mais aussi aux enfants de plus de 10 ans accompagnés par leur parents en réalisant des animations ludiques.

Et d'utiliser sa propre ludothèque... composée d'une trentaine de jeux pour différents publics.

Cela pourrait se passer en après-midi ou soirée, en fonction de ses disponibilités et de l'organisation à mettre en place.

Si cette belle initiative vous intéresse , vous pouvez contacter Mickaël qui nous précise que :

"Je pense que tout le monde a au moins joué une fois dans sa vie au Monopoly. Ce jeu date de 1931 . Depuis il y eu beaucoup, beaucoup d'évolutions..., que maintenant les écrans TV, smartphones, tablettes, etc... sont omniprésents dans nos vies.

Il est donc important de maintenir le lien direct entre les gens et quoi de mieux que de le faire avec des jeux , assis autour d'une table ".

Contact Mickaël : [0769044205](tel:0769044205) ou laisser vos coordonnées (tel ou mail) en mairie pour que l'on puisse vous recontacter.

Boutique en ligne Selleriestrass

Sellerie Strass est une boutique en ligne

WWW.selleriestrass.com qui vous propose, du matériel éthologique, des frontaux, des bijoux en crin, des museroles side-pull et des colliers pour chiens, fabriqués à la main en France.

Des créations personnalisées et sur-mesure.

Location gîte rural

Pour les amoureux de la nature et des animaux, nous vous proposons notre gîte pour 2 personnes au calme entouré de campagne avec vue sur la côte Roannaise.

Ce gîte se compose au rez-de-chaussée d'une cuisinette et d'une salle d'eau et à l'étage d'une chambre avec 2 lits et un canapé.

Une petite terrasse est aménagée devant le gîte pour profiter du lieu paisible. Ce gîte est tenu par des passionnés de nature et d'animaux.

Vous y trouverez des chevaux, poneys, ânes, chèvres, poules et lapins, certains sauvés de la maltraitance.

Vos amis les chiens sont les bienvenus.

www.legiteducoucoudechamorland.fr



ACTUALITÉ COMMUNALE

LE DOMAINE DE JOLIOZ - HÔTEL POUR CHATS

Vous partez en vacances, en Week end, une hospitalisation ou bien un déplacement professionnel?

Et vous angoissez déjà à l'idée de savoir ce que vous allez faire de votre chat pendant ce temps?

Plus de problèmes, le Domaine de Joloz est là pour vous!

Confiez nous vos chats pour des courts ou longs séjours en toute sérénité!

Les chambres sont équipées de parcours aux murs, d'arbres à chat, de couchages très confortables et de fontaine à eau.

Afin d'assurer le bien être et la sécurité de vos félins, des ioniseurs d'air (TEQOYA) et des cameras de surveillance sont présent dans chaque chambre.

Localisation: Lentigny (42155), 15min de Roanne, 40min de St Etienne, 50min de Lyon, 50min de Clermont Ferrand, 1h de Vichy, 4h30 de Paris,...



ACTUALITÉ COMMUNALE

LA BRASSERIE CHALLIT



En octobre 2017 la brasserie Challit avec ses bières ICSAS, a déménagé de Saint-Romain-La-Motte à Lentigny, au lieu-dit Les Potiers.

Après plusieurs mois de travaux et d'aménagement, la boutique a ouvert au mois de mars 2018. Elle vous accueille chaleureusement les mercredi, jeudi, vendredi de 17h à 19h et le samedi matin de 9h à 12h.

Vous trouverez de la bière blanche, blonde, ambrée, brune et IPA en 33cl, 75cl et coffrets. La bière ICSAS est également disponible en fût de 20l et 30l avec tireuse à bière pour vos soirées, mariages, anniversaires ou autres..

Et tout au long de l'année, quelques bières du moment viennent compléter la gamme habituelle: la bière de Printemps, la bière de Noël, et d'autres bières selon les envies du brasseur...

Plus de renseignements sur place aux horaires d'ouverture, par téléphone au 07.83.422.815, sur internet :

www.bieresicsas.jimdo.com,

ou par email à bieresicsas@gmail.com.

Déclaration annuelle de ruches : Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018)



ACTUALITÉ COMMUNALE

Réfection cour de l'école, pavés autobloquants



Curage du Lavoir au PONT



Nouveaux panneaux chemins/rues



INCIVILITES AU POINT D'APPORT VOLONTAIRE - P.A.V.



INTERVIEW

« 100 Kilomètres pour la bonne cause »

C'est un coup de tête, la recherche d'un nouveau défi qui m'a amené à Millau en ce 29 septembre.

Le cortège avance lentement vers la ligne de départ au rythme des percussions. Dans quelques minutes, je me lancerai dans une course mythique : celle des 100 km de Millau.

Ca y est! Le départ est donné. J'avance en courant dans les rues de la ville en espérant que toute la préparation effectuée pendant les mois précédents me permettra de franchir la ligne d'arrivée.

7ème kilomètre. Je rejoins David, mon suiveur à vélo qui va m'accompagner, me soutenir, m'encourager tout au long de l'épreuve. Des encouragements, nous n'en manquons pas. Nous prenons avec encore plus de plaisir ceux de nos familles et ami(e)s qui ont effectué le déplacement mais aussi de toutes celles et ceux qui envoient leur soutien via Messenger (qui a dit que les réseaux sociaux étaient toujours néfastes?). Cela nous touche. Dans la tête et dans le cœur.

Tout se passe bien. Les paysages sont magnifiques. Nous parlons. Nous sourions même en croisant parmi les participants des clowns, des arlequins, des hommes en costard rose et même Crocodile Dundee !

La première boucle (un marathon) se termine sans souci mais il va falloir continuer sous la chaleur.

Cette dernière n'est pas étouffante mais m'oblige à redoubler de vigilance sur l'hydratation.

Et puis la tuile. Au 50ème kilomètre, une contracture au mollet qui me suivra jusqu'au bout de la nuit fait son apparition. Il va falloir trottiner et même marcher pour pouvoir continuer.

C'est rageant mais la volonté est là et l'objectif « finir en moins de 15 heures » est encore accessible.

Dimanche 23 septembre 1h10. Je franchis la ligne d'arrivée avec les enfants qui m'accompagnent sur les derniers mètres. David en fait de même depuis 2 km après avoir laissé son vélo. C'est fini. La course est bouclée en 15h10. Je ne réalise pas tout à fait que je suis « 100 bornard ». Ce sera sûrement pour plus tard...

Depuis mon premier marathon en 2015, je porte avec fierté le tee-shirt violet espoir de l'association Laurette Fugain qui lutte contre la leucémie. Promouvoir les Dons de Vie (don du sang, de plaquettes, de plasma, de moelle osseuse) est une Grande Cause Nationale (Label 2009) et il me semblait logique de participer en devenant un modeste porte étendard. Aussi je vous invite à vous rendre sur le site <http://www.laurettefugain.org/> pour vous informer plus en détails. A bientôt dans un centre de don.

Soares Frédéric.



INFORMATIONS

Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

A compter du 17 septembre 2018, la commune de Lentigny réceptionne les dossiers d'autorisation d'urbanisme en version numérique grâce au Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) : <https://gnau.roannais-agglomeration.fr>

Principe du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

La solution retenue par les communes adhérentes au service Autorisation de Droit des Sols (ADS) de Roannais Agglomération est la mise en place d'un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU). Ce télé service permet de faire le lien avec le logiciel utilisé en interne par les services Urbanisme des différentes communes lors de l'instruction des demandes.

En vous connectant via le GNAU, vous devez accepter les Conditions Générales d'Utilisation du Guichet Numérique. Elles précisent les modalités sur les conditions générales d'utilisation associées à la recevabilité de la saisine par voie électronique des autorisations d'urbanisme, que ce soit pour l'utilisateur ou pour la commune.

Comment déposer un dossier numérique



Il suffit de se connecter via le lien suivant : <https://gnau.roannais-agglomeration.fr>

Il vous sera demandé de vous identifier : soit avec un identifiant que vous créez pour le suivi de toutes vos autorisations d'urbanisme, soit via votre identifiant France Connect.

Vous pourrez ensuite choisir quel dossier vous souhaitez créer :

- Permis de Construire : pour Maison Individuelle (PCMI) ou classique (PC) ;
- Permis d'Aménager (PA) ;
- Permis de Démolir (PD) ;
- Déclaration Préalable de travaux : pour Maison Individuelle (DPMI) ou classique (DP) ;
- Déclaration Préalable valant Lotissement (DPLT) ;
- Certificat d'Urbanisme : d'information (CUa) ou opérationnel (CUb) ;

Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)

Soyez vigilant à bien choisir la bonne commune. Toutes les communes adhérentes au service Urbanisme peuvent faire l'objet d'un dépôt dématérialisé via le GNAU.

Vous devrez ensuite saisir le Cerfa, puis joindre impérativement les pièces nécessaires suivant le projet envisagé (plan de situation, plan masse, photographies, etc.). Les pièces pourront être jointes sous format pdf, jpg, ou compression zip.

Certains éléments devant absolument être renseignés dans le Cerfa, le logiciel peut vous informer d'éléments bloquants, incohérents ou insuffisamment documentés.

INFORMATIONS

Après votre dépôt de dossier

Dès l'enregistrement de votre dossier sur le GNAU, vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Electronique (AEE).

La Commune sera ensuite informée du dépôt d'un dossier et délivrera un numéro de dossier (type PC 42187 18 R0292) communiqué via l'envoi d'un Accusé de Réception Electronique (ARE).

La date de dépôt de votre dossier faisant foi pour le délai d'instruction sera celle de l'Accusé de Réception Electronique (ARE).

Quels avantages pour les usagers ?

Avec le dépôt en format numérique, plus besoin de faire des copies et de fournir les dossiers en un certain nombre d'exemplaires. Le traitement de la demande se fera ensuite uniquement via les outils informatiques.

Chaque demande pourra être suivie dans la rubrique « Suivi de mes autorisations d'urbanisme » de la page d'accueil du GNAU. Vous serez ainsi alerté au plus vite de l'évolution de votre demande : incomplet, majoration de délai, complétude, décision, etc.

Vous recevrez une notification vous informant que votre dossier est incomplet si tel est le cas, puis la demande officielle de pièces manquantes par courrier. En effet, la législation n'ayant pas encore reconnu l'envoi électronique juridiquement, nous vous enverrons encore tous les documents par courrier.

Par ailleurs, si vous déposez un dossier en format numérique et qu'il est incomplet, vous devrez uniquement le compléter via le GNAU sous format numérique. De même, vous devrez transmettre via le GNAU, les Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC) et Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DACT).

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la mairie de Lentigny : 04 77 63 13 60.

The screenshot shows a web browser window with the URL <https://gnau.roannais-agglomeration.fr/gnau/#/>. The page title is "GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME". The interface is divided into three main sections: "S'INFORMER SUR LE RÉGLEMENT", "FORMULER UNE DEMANDE D'URBANISME NUMÉRIQUE...", and "SUIVRE MES DEMANDES D'URBANISME". The "FORMULER" section contains several circular buttons for different types of permits: CUb, CUa, PC, PCMI, PA, DP, DIA, DPLT, DPMI, and PA. A tooltip for the PA button reads "un permis d'aménager". At the bottom, there is a cookie consent banner: "Pour utiliser l'application 'Guichet numérique des autorisations d'urbanisme', mise à disposition par votre mairie, vous acceptez l'utilisation des cookies nécessaires au bon fonctionnement du dispositif." with a "Fermer" button.

PAROLE AUX ASSOCIATIONS



Jean-Louis GONTARD

Président du GAL

Groupement d'Animation Lentignois



Notre dernière assemblée générale de juin 2018 a permis à chacune des 12 sections du GAL présentes, de montrer l'importance du travail réalisé. 392 adhérents composent notre association animée par une trentaine de bénévoles dévoués.

Activités créatives et manuelles, gym adultes zumba, yoga, boules, théâtre, Scrabble, bridge, danses de salon, badminton, marche, classes, musique traditionnelle, réunions festives sont proposées à toute une population qui va bien au-delà de notre village.

La cotisation varie en fonction de l'activité pratiquée avec une volonté de pouvoir permettre l'accès financier au GAL à un maximum de personnes.

En plus des activités des sections, le GAL organise et finance sur ses fonds propres les 2/3 des dépenses de la soirée du 13 juillet. Notre municipalité nous octroie une aide de 1400€.

Cette année le bilan financier de cette manifestation est déficitaire pour un montant de 850€. Moins de participants Lentignois à cette soirée, donc moins de dépenses des visiteurs...dont acte ! Mais avec de la déception pour nous organisateurs.

Pourtant nous avons eu un temps magnifique, un feu d'artifice de qualité et une sono qui sait s'adapter au public présent.

Le GAL ne pourra pas dans le futur supporter financièrement d'autres échecs ou semi échecs.

C'est notre paradoxe d'avoir une demande forte dans les sections et moins de réussite dans les manifestations populaires. L'exemple de la marche que nous organisons auparavant début septembre est significatif. Le Comité de Jumelage qui l'a reprise a obtenu un vrai succès pour sa première réalisation. Et c'est tant mieux ! Félicitations à leur nouvelle équipe.

Cela nous amène à vous parler du renouvellement de notre Comité Directeur : depuis 2 ans, lors de notre assemblée générale, nous cherchons à remplacer le poste de la présidence (Jean Louis GONTARD), le poste de secrétariat (initialement tenu par Sylvie FONTENELLE) est toujours vacant et Monique DUMAS, notre trésorière verrait d'un bon œil une aide dans son travail important.

Je vais donc, dans les prochains mois, laisser mon poste de président après plus de 11 ans. Nous allons convoquer toutes nos sections pour discuter du fonctionnement.

Il y a quelques jours le journal "le progrès" nous a consacré, on pouvait lire que : <l'avenir du GAL sera fortement conditionné par sa capacité à renouveler nos bénévoles>.....Chiche ?

Club du BON ACCUEIL

Mr. Gardette nous a invité à visiter sa scierie. Merci pour l'accueil et visite très instructive. Notre repas inter clubs, malgré la chaleur, s'est déroulé dans une très bonne ambiance et personne n'était pressé de partir. Fin Juillet notre sortie repas a eu lieu à l'hôtel de la Poste à Saint Just en Chevalet. Sortie très agréable à renouveler.

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

GAL LA TRAPPE A SOUFFLER

LA TRAPPE A SOUFFLER a passé une bonne année 2018. Notre pièce a eu un très grand succès. Nous commençons nos répétitions à partir du jeudi 4 octobre, pour vous présenter une pièce comique de Jean-christophe Grueau (BON SEJOUR EN UKRAINE) pour Mars 2019. Les ados intéressés par le théâtre peuvent contacter ROMARIC PAIRE ou un membre de la troupe.

A BIENTOT CHER PUBLIC



GAL Section Gym Zumba Yoga

Les cours de Gym et Zumba ont repris depuis le 4 septembre et il est encore trop tôt pour donner un nombre de participants. Toutefois, nous espérons autant d'inscriptions que les années précédentes. Nous retrouvons avec joie et depuis de nombreuses années, les piliers fidèles : Les Annie, Françoise, Agnès, Sylvie, Véronique, Julienne, Marie-Claude, Béatrice, Patricia, Laurence, Agnès, Christine, Gisèle, Corinne, Claudine Chantal, Monique, Yvette et bien d'autres.... et... Daniel et Jean-Lou, nos deux seuls messieurs. Et puis les nouveaux « on peut toujours rêver !!! », et les nouvelles que nous essayons d'accueillir le mieux possible. Les cours toujours très toniques et joyeux sont dispensés par notre professeure diplômée Isabelle Lombard.

Rappel : les cours ont lieu à la Salle des Fêtes le mardi de 18 à 19 h pour la Gym et de 19 à 20 h pour la Zumba et le mercredi de 18 à 19 h pour la Zumba et de 19 à 20 h pour la Gym.

Quant aux cours de Yoga, ils ont obtenu beaucoup de succès : le bouche à oreille à bien marché !!! Merci à tous et à Analia Cervetto, notre professeure pour sa gentillesse et son professionnalisme. De ce fait, un troisième cours est mis en place cette saison. Ils ont lieu à la Salle des Fêtes à compter du 24 septembre : le lundi de 19 à 20 h et le jeudi 2 cours sont prévus : de 18 à 19 h et de 19 h à 20h. Et nous affichons complet !!!!

Autre rappel : un certificat médical doit être donné à l'inscription pour tous les nouveaux adhérents. Ceux qui l'ont fourni l'an passé pour la Gym ou la Zumba et le Yoga n'ont pas à le produire cette année car il est valable 3 ans.

Nous souhaitons à toutes et tous une belle saison sportive.

ABL

Cette année aura été une année charnière pour les anciens du basket. En effet pour la première fois depuis sa création, nous n'avons pas pu organiser notre voyage annuel. Il y a eu les maladies, la garde des enfants, souci premier des grands-parents, l'hospitalisation d'Alain à qui nous souhaitons un prompt retour parmi nous. Le plus difficile a été le décès de Jacky Michaud et nous espérons que la présence nombreuse des membres de l'ABL aux funérailles aura apporté un peu de réconfort à sa famille.

Nous avons besoin de nous rencontrer et sur une idée de Raymond, une journée à Villerest a été organisée. Le matin la promenade en bateau sur le lac nous a permis d'approcher certains oiseaux, les grues cendrées par exemple et nous avons pu découvrir le château de la Roche sous un angle inhabituel, ses pierres dorées émergeant des fleurs valaient le coup d'œil. Après le repas à l'auberge du lac, chacun a pu organiser à son gré son après-midi et nous nous sommes tous retrouvés à Lentigny pour un casse-croûte final qui a permis de clore la journée en beauté.

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

GAL - BADMINTON

C'est la rentrée ! La nouvelle saison de badminton est désormais lancée. Déjà une vingtaine d'inscrits et nous espérons encore accueillir quelques nouveaux joueurs pour maintenir nos effectifs à une quarantaine d'adhérents.

Pas de changement cette année dans le bureau, il est toujours composé de quatre personnes Sébastien Planchet, Olivier Vallensant, Nicolas Bard et Mickaël Fernandes.

Pour ce qui est des horaires, nous conservons nos deux créneaux :



Une bonne nouvelle, la cotisation reste inchangée cette année ! (25 euros)

Comme les années précédentes, des rencontres seront organisées tout au long de la saison avec nos partenaires de Commelle-Vernay, Villemontais, Amions, Pouilly les Nonains, Nandax, Saint André d'Apchon et Saint Just en Chevalet.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

Sébastien 06 88 56 01 39 Olivier 06 84 97 59 69

Sportivement, le bureau.

SOUS DES ECOLIERS

La nouvelle année est lancée pour le Sou des Ecoliers avec la traditionnelle journée vendanges au domaine de la Rochette à Villemontais le 15 septembre et l'assemblée générale le jeudi 20 septembre.

L'an passé plus de 8000 euros ont été reversés et ont permis de financer une grande partie des sorties et voyages scolaires de l'école maternelle et élémentaire de Lentigny.

Cette année encore le Sou des Ecoliers compte sur les parents d'élèves pour rejoindre le bureau ou pour aider ponctuellement quelques heures aux manifestations dans l'année (marché de Noël, carnaval, kermesse, panier de fruits et légumes à distribuer....) .

Quelques actions pour cette nouvelle année scolaire sont déjà définies et ouvertes à tous les Lentignois :

- Chaque mois, une vente de paniers de fruits et légumes (sur commande) à retirer à l'école à partir de 16h30 :
- prochaines dates les 21/09, 19/10, 16/11 et 14/12
- Le 30/11 : privatisation de la patinoire (action en partenariat avec le Sou des Ecoles de Villemontais)
- Le 16/12 : marché de Noël à l'école

Possibilité de commander en amont vos sapins, moules et frites

Plus d'informations auprès de Laure Collet : perrotlaure@yahoo.fr

PAROLE AUX ASSOCIATIONS



MEDIATHEQUE MUNICIPALE



C'est bien la rentrée....même si l'été fait de la résistance !!! Rentrée littéraire....nous allons en profiter pour rendre visite à notre libraire et choisir pour vous quelques nouveautés.....

Rentrée et reprise des animationsen octobre – novembre elles seront nombreuses en collaboration avec la mairie autour du centenaire de la fin de la première guerre mondiale :

- **25 octobre** : conférence de Monsieur ROUZET: « sur les sentiers de la grande guerre : des indiens dans les tranchées »
- **3 novembre** : « histoires de poilus » avec Jany NEVEUX conteur professionnel et un musicien(chansons d'époque)
- **8 novembre** : conférence de Monsieur NOMADE :« la vie dans les 114 villes et villages du Roannais pendant la grande guerre »

Vous trouverez plus d'infos dans le dépliant spécial réalisé par la mairie...Qui sera bientôt diffusé.

Une animation plus destinée aux enfants autour de NOEL...

Reprise de l'accueil des scolaires le mardi après midi..

Et toujours nos permanences (petit rappel pour les nouveaux ...et les étourdis !!!!) : **lundi, mardi 9h30-11h30, mercredi 16h30 -18h30 et samedi :10h-12h).**

N'hésitez pas.....entrez....venez choisir vos livres, profiter de nos modestes conseils, échanger, proposer,....ou seulement dire bonjour autour d'un p'tit café !!!!

Bonne rentrée.....bel automne à vous



RSL - RESRAURANT SCOLAIRE LENTIGNY



Une nouvelle année scolaire a débuté et, pour notre association, quelques changements ont été opérés.

Sandrine nous a quittés et encadre maintenant la garderie de l'école le matin et travaille ensuite au bureau postal.

Tous nos vœux de réussite l'accompagnent dans ses nouvelles fonctions!

Ainsi donc, Sophie se retrouve seule aux commandes et assume de mains de maître cette nouvelle situation!

Pour le service des repas et le nettoyage de la salle, elle est secondée par Alison et Marina.

La fréquentation du RSL semble bien partie: moyenne de 90 repas par jour!

Sachez que tous les membres du bureau sont à votre disposition et que vous pouvez joindre directement la cantine au 04-77-63-19-65.

Bonne rentrée à tous!"

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

COMITÉ DE JUMELAGE

Les 3 derniers mois ont été marqués par l'organisation de notre 1^{ère} marche qui s'est déroulée le 09 Septembre.

Cette première marche était pour nous un challenge que nous avons relevé. Le bilan est positif, nous espérons 500 marcheurs, nous en avons eu 669. Le soleil nous a aussi fait une faveur en étant présent ce jour-là.

Quelques petits ajustements seront à prévoir pour l'an prochain, mais l'ensemble des retours sont très positifs. Nous préparons déjà des nouveautés pour le 08 Septembre 2019 !

Cette marche permet aussi de faire parler de Lentigny et du Jumelage, une famille a d'ailleurs montré de l'intérêt pour nous rejoindre dans notre belle aventure.

Les bénéfices serviront à financer une partie du BUS pour aller à Benna en 2019.

Nous remercions aussi les adjoints et les conseillers qui nous ont apporté leur aide, ou, qui sont venu marcher. La journée fût longue pour les bénévoles mais on a pu voir les sourires sur les visages, nous avons passé un beau moment !

Prochaine date : **« Après-midi Jeux de Société » Dimanche 25 Novembre à partir 14h00.**

Venez faire découvrir votre jeu préféré et découvrir ceux des autres. Pour tous les enfants et les adultes.

L'entrée sera gratuite. Apportez un jeu ! Une buvette façon « salon de thé » sera proposée, thé, café, chocolat chaud, gâteau maison...

Plutôt que de rester devant la télé le Dimanche, venez passer un moment de convivialité.

Si vous souhaitez rejoindre le jumelage, contactez-nous : 06-73-85-04-59.



MERCI aux bénévoles est partenaires !!!

JEU M'AMUSE
Dimanche 25 Novembre 2018

LENTIGNY

Venez avec votre jeu préféré et votre bonne humeur pour partager seul, entre amis ou en famille un après midi convivial.

Salle des fêtes à partir de 14h00

- Entrée libre
- Buvette et gâteaux sur place

CJL
 Comité de Jumelage de Lentigny

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

GAL - UN TEMPS POUR SOI

Notre club Un Temps Pour Soi n'a pas cessé ses activités de tout l'été avec une belle affluence malgré les fortes chaleurs .

Nous continuons sur notre lancée toujours les lundis après-midi à la salle des fêtes de Lentigny de 14h à 18h maxi et les lundis soir de 20h à 22h à la maison des associations avec toutes nos activités: points comptés, broderies, patchwork, dentelle aux fuseaux , cartonnage ,peinture sur soie ,crochet, tricot Tout est possible ,venez nous voir apportez vos idées et vos travaux .

A noter notre journée marathon d'hiver de 9h à 22h le lundi 3 décembre 2018,journée porte ouverte Venez nous rejoindre si le cœur vous en dit



FNACA



Fin Juin une trentaine d'Anciens d'Algérie, sont partis pour 3 jours au Puy-du-Fou sous la conduite des transports Bierce. Après un départ de Lentigny à 4h45 et sept heures de route, nous sommes arrivés sur place où un repas spectacle nous était présenté. L'après-midi le groupe, scindé en petites unités, se dirigeait vers différents spectacles ,et là, la magie opérait. Pour les primo spectateurs ce fut une grande découverte. Le soir une chambre , dans un hôtel de la Roche-sur-Yon, nous attendait, après un bon repas pris en commun. Le lendemain fut une grande journée qui se termina par le clou du séjour "La Cinéscénie " avec le faste qu'on lui connaît et vers minuit nous avons, la tête pleine d'émerveillements, regagné nos chambres. Le 3ème jour départ vers le Marais Poitevin, merveille du travail des hommes, où après une ballade en barque, nous avons pris un repas et regagné Lentigny, la tête pleine de souvenirs et l'envie de refaire un séjour dans ce parc unique et inoubliable qui relate la vie et le martyre de ces Vendéens dont nous soulignons l'accueil et l'engagement exemplaires.



PAROLE AUX ASSOCIATIONS

MUSICOR

Belle rentrée pour Musicor qui commence une nouvelle année avec plusieurs beaux projets : tout d'abord, une exposition de photos en noir et blanc, qui aura lieu à la bibliothèque de Lentigny du 6 au 20 octobre. De beaux portraits d'élèves réalisés avec talent par Sébastien Planchet, professeur des écoles et photographe ; gros plans sur des mains et doigts d'élèves ou visages resserrés, c'est avec émotion que Sébastien Planchet a su capter la concentration des apprentis musiciens.

Plus tard dans l'année, Musicor recevra le grand violoniste Thibault Noally pour une master-class autour de la musique baroque, avec les élèves violonistes de second cycle. Tout un week-end sera consacré au travail sur les très beaux concertos de Vivaldi, et un concert viendra clore ce week-end à l'église de Lentigny, le dimanche 24 mars 2019.

Enfin, nouveauté pour Musicor, une petite chorale d'enfants devrait voir le jour cette année. Pour l'instant c'est une poignée d'enfants qui se réunira un samedi sur deux à 9h pour chanter avec Marie Chavanis, jeune professeure de chant qui rejoint l'école.

Les inscriptions continuent, dans la mesure des places disponibles jusqu'au 6 octobre. Renseignements auprès de Sophie Jouffroy au 06.63.08.11.73

Chorale :

La Chorale de MUSICOR a repris ses répétitions dès le lundi 10 septembre à la Salle d'Animation Rurale de Lentigny . Quatre choristes ayant choisi de se mettre en retraite , pour certains après 20ans de participation assidue , le groupe les remercie et leur souhaite le meilleur dans leur nouveau choix de vie . La chorale souhaite donc réétoffer son effectif et lance un appel auprès de celles et ceux qui prenant leur courage à deux mains , auraient l'envie de pousser la porte . Nul n'est besoin de connaître le chant ou la musique , seule l'envie de partager un moment d'activité bienfaisante suffit .

Calendrier du 1er trimestre 2018-2019

Samedi 13 octobre à 14h30 prestation dans le cadre de la semaine bleue à l'EHPAD Les Morelles à Renaison .

Samedi 3 novembre participation à la Commémoration du centième anniversaire de l'Armistice de 1918 .

Samedi 24 novembre Concert à 20h30 à St Haon –le –Châtel , au profit du CCAS . Samedi 8 décembre participation au Téléthon de Lentigny en matinée .

Merci d'avance pour votre présence encourageante lors de ces rendez-vous .

ESSOR



Reprise des entrainement à l'ESSOR,

- > **pour l'école de foot entrainement à Lentigny à partir du 5 septembre:**
- > pour les U7 (enfants nés en 2012-2013); le mercredi à 15H45
- > pour les U9 (enfants nés en 2010-2011); le mercredi à 13H45
- > pour les U11(enfants nés en 2008-2009);le lundi à 18h30 et le mercredi à 17h30
- > pour les U11(enfants nés en 2006-2007);le mercredi à 18h00 et **le Lundi à Villerest à 18h30**

> **pour le foot de compétition entrainement à St Léger:**

- > pour les U15 (2004-2005);mercredi et jeudi à 19h00
- > pour les U18 (2001-2002-2003);mardi et vendredi à 19h00



Tous les renseignements au [0678963742](tel:0678963742) - [0677829077](tel:0677829077)

ECOLE DE FOOT
Equipe Féminine
Football

Rejoins L'Equipe des Filles

Une équipe féminine est en place cette saison au club ESSOR -CLUB LABELISE FFF-.

Tu as 9, 10, 11 ou 12 ANS. Viens vite essayer le foot avec les filles du club

RDV A LA SEANCE D'ENTRAINEMENT
Les MERCREDIS de 17h30 à 19h
STADE DE LENTIGNY

Renseignements:
au **06 21 32 43 13**
ou **06 78 96 37 42**

ESpoir Sportif de l'Ouest Roannais

VIE LOCALE

Collecte des déchets – Jours Fériés -



Le fonctionnement actuel de la collecte des déchets ménagers prévoit un report lorsqu'il y a un jour férié. Par exemple, si le jour férié est un lundi, les déchets seront collectés le mardi, la collecte du mardi aura lieu le mercredi, celle du mercredi le jeudi, etc. Toutes les collectes de la semaine seront décalées d'un jour

Déchèteries

Trois déchèteries sont ouvertes aux habitants de Lentigny.

L'usage des déchèteries est gratuit et réservé aux particuliers résidents. Depuis l'intégration de notre commune à Roannais Agglomération, vous pouvez également vous rendre aux déchèteries de Roanne et Riorges.

Horaires d'ouverture de la déchèterie de **Pouilly-les-Nonains** :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, vendredi, samedi:
9h à 12h et 14h à 18h

Horaires d'ouverture des déchèteries de **Riorges « La Villette » et de Roanne « Varenne »** :

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Pour plus de renseignements :

Numéro vert : 0800 17 34 50

Containers



Pour toute demande concernant les containers il faut s'adresser au service déchets ménagers de **ROANNAIS AGGLOMERATION**.

0.800.17.34.50

Horaires du bus (TIL)

Ligne St Just- en Chevalet – Roanne

Du lundi au vendredi (hors vacances)

Haut de Giraud : 7h17/ 8h24 / 14h16

Le bourg : 7h18/ 8h25 /14h18

Samedi:

Haut de Giraud : 8h57/ 14h17

Le bourg : 8h59/ 14h19

Ligne Roanne - St Just- en Chevalet

Du lundi au vendredi (hors vacances)

Le bourg : 12h40/ 17h55 /18h42

Haut de Giraud : 12h43/ 17h58 / 18h45



www.lentigny.com



DÉCHETS ACCEPTÉS



BOIS



DÉCHETS VERTS



GRAVATS



FERRAILLES



ENCOMBRANTS



TEXTILES



HUILES ALIMENTAIRES



HUILES DE VIDANGE



DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX



PILES



BÂCHES PLASTIQUE



BATTERIES



PAPERS JOURNAUX



CARTONS



VERRE

Boîtes aux lettres



Pour toute demande concernant les boîtes aux lettres, il faut s'adresser au centre de tri de la Villette à **RIORGES**.

04.77.23.23.50



IMPORTANT:

Afin de faciliter la distribution du courrier, tous les habitants de Lentigny doivent indiquer leur nom et prénoms sur leur boîte aux lettres.

Pour plus d'informations pratiques, rendez-vous sur le site www.lentigny.com

VIE LOCALE

Heures de tonte du gazon



La tonte de la pelouse est soumise à une réglementation horaire. Elle renvoie à l'article R 1334-31 du code de la santé publique qui stipule « qu'aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ».

Horaires de tonte :

Jours ouvrables : 8h30/12h 14h30/19h30

Samedi : 9h/12h 15h/19h

Dimanche et jours fériés: 10h/12h

ATTENTION AUX AMENDES !!!

Brûlage des déchets

Le brûlage à l'air libre de tout déchet (y compris les déchets de jardin) est **interdit** par le règlement sanitaire départemental.

Les déchets doivent être apportés en déchetterie.



Les **bruits de comportement** peuvent entraîner un trouble anormal du voisinage dès lors qu'ils sont répétitifs, intensifs et qu'ils durent dans le temps. Ce sont des bruits provoqués de jour comme de nuit (cri, musique, électroménager...). Lorsque ces bruits sont émis la nuit, entre 22h et 7h, il s'agit de tapage nocturne. Cette infraction n'a pas lieu de se justifier par une répétition des faits.

Plan canicule

Depuis 2004, le préfet de la Loire demande aux maires, dans le cadre du dispositif de prévention de canicule, de tenir à sa disposition un fichier des personnes vulnérables.

Les personnes adultes handicapées ;

Les personnes âgées de 65 ans et plus vivant à domicile, ou de 60 ans et plus si elles sont déclarées inaptes au travail ;

Les personnes qui le souhaitent sont invitées à se faire connaître au secrétariat de la commune

Taille de la haie

La hauteur maximale d'une haie se limite à 2 mètres si l'axe du tronc des plantations se situe à 50 cm de la limite séparative.

Agence postale municipale de Lentigny

Même heures que le secrétariat de la mairie

Mairie de Lentigny

Lundi : 8h30-12h

Mardi : 8h30-12h

Mercredi : Fermé

Jeudi : 8h30-12h

Vendredi : 8h30-12h

Samedi : 8h30 – 12h

Médiathèque de Lentigny

Lundi : 9h30—11h30

Mardi 9h30 – 11h30

Mercredi 16h- 18h 30

Samedi 10h- 12h

Un mercredi par mois l'heure du conte de 16h30 à 17h 30

ETAT CIVIL

NAISSANCES



- **PARIS Clara le 17/08/2018**
- **ARANDA Mattys le 14/08/2018**
- **BENETIERE Lya le 23/07/2018**
- **CANNELLA Livio le 12/07/2018**

MARIAGES

- **BOVERI Antoine et PEURIERE Salomé le 01/09/2018**



NOS PEINES



- **JACQUET Jean le 21/08/2018**
- **AUBERT Fernand le 31/08/2018**

RENDEZ-VOUS SUR LA COMMUNE

Octobre

- 9 Octobre 19h en mairie : Conseil municipal.
- Du 9 au 27 Octobre à la médiathèque: expo photos , Portraits de musiciens.
- 20 Octobre dans le village: Journée citoyenne

Novembre

- 3 Novembre: 11 h inauguration du monument aux morts.
- 3 au 18 Novembre , Mairie, médiathèque, groupe scolaire, salle des fêtes et salle des sports: Exposition, conférence sur la commémoration du centenaire 14.18
- 9 Novembre 20h Salle des fêtes: Concours de belote de l'essor
- 11 Novembre : Commémoration de l'armistice.
- 13 Novembre 19h en mairie: Conseil municipal.
- 17 novembre salle des fêtes: Bourse aux jouets du sou des écoliers
- 23 novembre salle des fêtes: Concours de belote du bon accueil.
- 23 Novembre à la salle d'animation rurale : Réunion publique

Décembre

- 11 Décembre 19h en mairie: Conseil municipal.

Pour plus d'informations sur Lentigny, rendez-vous sur le site internet de la commune :
www.lentigny.com.

Rédacteurs:

- Commission communication
 - Service administratif
- Contact : petitlengnois@gmail.com

Le Petit Lentignois est publié à 850 exemplaires, il est disponible sur le site internet de la commune. Www.lentigny.com

Téléphone de la mairie : 04.77.63.13.60 Fax : 04.77.63.10.96

Courriel : mairie.@lentigny.fr